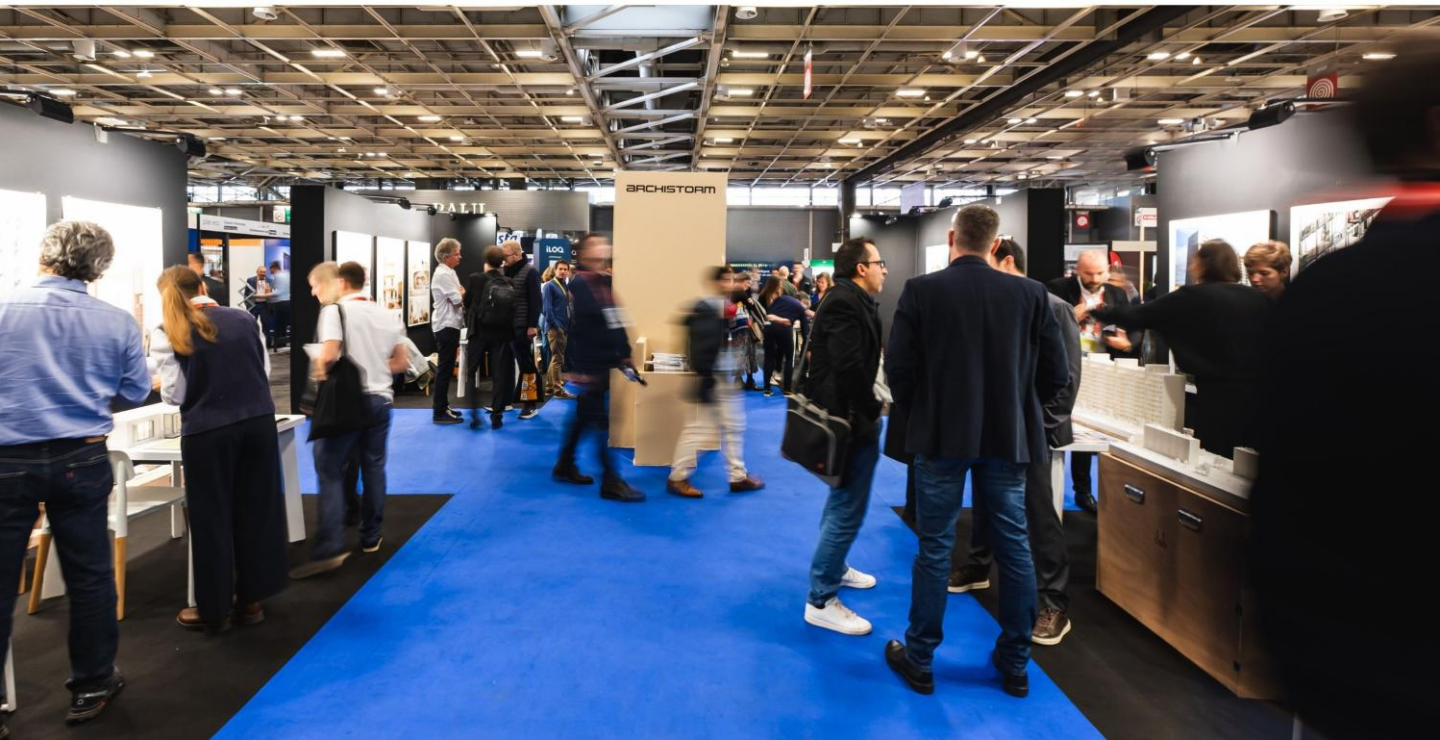




la place  
des architectes



Appel à projet  
Congrès Hlm / H'expo  
22-24 septembre 2026  
Parc des expositions de Bordeaux



Cinquième édition de « la place des architectes » au sein du Congrès Hlm / H'expo qui se tiendra du 22 au 24 septembre 2026 aux Parc des expositions de Bordeaux.

### Introduction

La précédente édition de la place des architectes a reçu un excellent accueil de l'ensemble du visitorat professionnel du Congrès Hlm. Elle a suscité de nombreuses visites et échanges autour des projets présentés. Espace d'exposition d'exemples concrets de projets livrés depuis moins de deux ans en construction neuve ou réhabilitation, il permet de faire un état des lieux et de valoriser les innovations initiées.

Il participe à la concrétisation d'une politique et d'une vision de la ville et du logement. Il se veut être l'expression de la diversité des réponses aux questionnements contemporains sur le logement et participe à composer un inventaire commun du logement de qualité.

### Objectifs

Le Congrès Hlm est l'occasion de faire un recensement des projets emblématiques de l'année, une manière d'étalonner le champ de la réalisation du logement social. Une façon de joindre l'image au discours.

- Placer le projet d'Habitat au cœur de l'évènement,
- Faire une place au projet d'architecture au sein du Congrès Hlm,
- Valoriser des projets livrés qui sont une œuvre commune portée par les architectes et les bailleurs, et de plus en plus par les habitants.

### Format :

Au cœur de l'exposition, les visiteurs et acteurs du Congrès entreront dans un espace pour y découvrir les projets sélectionnés. Chaque candidat (agence d'architecture) présentera sa réalisation sur un espace aménagé en privilégiant les supports suivants : maquettes (dimension 80 X 80 cm – maquette urbaine ou détails archi), visuels (2 à 3 photos – formats 100x100cm ou 120x80cm), documentation sur le projet : livret descriptif (images et plans + texte contextualisation de l'opération).

Une note logistique parviendra aux candidats retenus détaillant les informations de livraison et de mise en place de votre espace la veille de l'ouverture du salon (le 21 septembre 2026).



## **Règlement**

### **Article 1 – Critères de sélection des projets**

La place des architectes valorise les projets portés par les agences d'architecture et les organismes Hlm, et peuvent présenter de la construction neuve ou de la réhabilitation.

- Les projets présentés doivent avoir été livrés depuis moins de 2 ans et au plus tard le 30 mars 2026 afin de pouvoir présenter des visuels sur l'exposition.
- Ils devront être composés d'au moins 60% de logements sociaux.
- Le bailleur et l'agence d'architecture devront justifier de leur accord de présenter le projet.

Pour tous les projets sélectionnés, vous vous engagez à :

- Respecter les règles de participation et la surface attribuée. (Une fiche détaillée de l'espace sera transmise aux projets retenus).
- Être présent sur votre espace durant la période d'ouverture du Congrès Hlm / H 'expo 2026 les mardi 22 et mercredi 23 septembre de 9h à 19h et le jeudi 24 septembre de 9h à 18h.

### **Article 2 – Eléments demandés pour la sélection du dossier**

- Description de l'environnement urbain, du projet architectural et des éléments techniques le caractérisant.
- Présentation d'un plan de masse, d'un plan d'étage courant et de deux à trois visuels. (Vue générale et détails).
- Renseignements techniques : nombre de logements, surface, montant des travaux - La présentation doit comporter 10 pages maximum.

### **Article 3 - Modalités de dépôts**

Le dossier doit être déposé avec l'accord mutuel de l'agence d'architecture et de l'organisme de logement social intervenant sur le projet.

### **Article 4 - Période de dépôt**

Les dossiers doivent être déposés avant le 12 juin 2026 à 17H, par courriel à [hexpo@union-habitat.org](mailto:hexpo@union-habitat.org) mettre dans l'objet « Appel à projet –Place des architectes ».

## Article 5 - Déroulé

Mi-juin, un comité de sélection établira une liste des projets retenus. A l'issue de cette sélection les candidats retenus recevront les éléments leur permettant de préparer leur participation à Bordeaux : plan et dimension de leur stand, les différents supports possibles pour la mise en valeur du projet.

Une campagne de communication sur la place des architectes et ses participants sera faite sur les différents supports : Newsletters, liste des exposants du site de l'USH, application smartphone du Congrès Hlm, Passeport du Congrès, plans du salon sur site.

## Article 6 - Engagement des parties

1 – Acceptation du règlement par les candidats qui s'engagent à fournir les éléments exigés pour l'exposition (P.1 – Format).

En soumettant leur dossier, les candidats acceptent sans réserve le présent règlement.

### 2 – Communication et droits

Le participant cède expressément et gracieusement aux Organisateur le droit de diffuser des informations (image, texte, photos...) sur le dossier présenté (en amont et durant l'évènement, et après l'évènement pour une durée indéterminée) et de diffuser tout ou partie sur tous supports.

